Bort-les-Orgues

LIMOUSIN

VIE MUNICIPALE

N° 38 12e ANNÉE FÉVRIER 1995

ÉDITORIAL

L'année 1995 est déjà bien entamée mais je ne dérogerai pas à la tradition maintenant établie dans ce Bulletin :

Bonne et heureuse année Chères Bortoises, Chers Bortois.

Que cette année vous préserve, vous et vos familles, des atteintes de toutes sortes et qu'elle vous permette de profiter des joies de la vie, même si les circonstances sont quelquefois peu propices.

L'année 1995 sera celle de la consultation des Françaises et des Français pour déterminer leur avenir national... et local. Elle sera donc celle des débats, des propositions, des échanges, des aboutissements et des décisions. Ainsi, de nouvelles orientations pourront être choisies pour notre Pays et pour la Commune.

Souhaitons que les débats politiques se déroulent sereinement, qu'ils soient source d'enrichissement et débouchent sur des propositions constructives et réalistes.

1995 sera aussi l'année de la ***"communauté de communes"*** *avec BEAULIEU et LANOBRE... Un rapprochement riche de promesses, d'espoir et de solidarité... Cette solidarité qui permet aux hommes de se rencontrer, de se connaître et d'agir ensemble, qui s'exerce dans tous les secteurs et enrichit l'Individu en le rapprochant des Autres.*

Bonne et heureuse année 1995.

Jean-Pierre DUPONT

"Quelle était verte la Vallée" dominée par le Château de VAL

BARRAGE DE BORT-LES-ORGUES

INSPECTION DÉCENNALE DE 1995

Le barrage de Bort-les-Orgues est assujetti comme tous les barrages intéressant la sécurité publique à une réglementation qui impose une inspection décennale.

Celle-ci est effectuée par le Service de Tutelle d'E.D.F., en l'occurence la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement LIMOUSIN.

L'abaissement du plan d'eau prévu en 1995 va permettre d'inspecter hors d'eau une grande partie du parement amont du barrage et d'effectuer les différents travaux d'entretien.

Le pied amont du barrage qui restera immergé sera inspecté à l'aide d'un robot subaquatique muni d'une caméra vidéo. Cet engin sera téléguidé depuis le couronnement du barrage. Il permettra notamment d'inspecter les prises d'eau des turbines et des vidanges de fond.

Image d'une civilisation disparue

MODALITÉS DE GESTION DE LA RETENUE

Il a été établi une prévision de variation du niveau du plan d'eau au cours du 1er semestre 1995 avec l'hypothèse d'une hydraulicité moyenne .

En considérant cette situation, la côte du plan d'eau au 1er Juillet 1995 serait légèrement plus haute que celle de l'été 1994 et comprise en 530 et 535 NGF, soit 7,50 à 12,50 mètres de creux (NGF égale altitude).

CONSÉQUENCES SUR LA RETENUE

La retenue pleine couvre 1073 hectares, après abaissement à 475 NGF, elle sera égale à 253 hectares, soit environ le quart de sa superficie totale. La longueur du plan d'eau sera réduite environ de moitié.

Le réservoir plein contient 477 millions de mètres cubes d'eau. Après abaissement à 475 NGF, le volume restant sera environ de 40 millions de mètres cubes.

A titre de comparaison, on peut indiquer que la capacité totale du barrage de MAREGES situé à l'aval de Bort-les-Orgues est de 47 millions de mètres cubes lorsqu'il est plein.

L'abaissement du plan d'eau

Il a lieu progressivement depuis la fin d'année 1994.

Afin de limiter les conséquences de cette opération sur les activités ludiques (navigation, pêche) pratiquées sur la retenue de Bort, il est prévu d'atteindre le niveau le plus bas pendant le mois de mars 1995.

Le remplissage du réservoir

Il débutera en principe au début du mois d'avril 1995.

Le choix de cette période permet de profiter des apports en eau régulièrement importants du printemps afin de faire remonter la côte du plan d'eau lors de la saison estivale.

PÊCHERIES D'AUTREFOIS : *"En 1801 François Xavier MEGEMONT négociant, habitant MAURIAC possédait un cantonnement sur la DORDOGNE entre OUTREVAL et MADIC, Léonard Mary de CHAMPAGNAC un autre droit entre MADIC et ARCHES".*

Ce texte extrait d'une publication du groupe de recherches historiques et archéologiques de la SUMÈNE à ANTIGNAC souligne l'importance de la pêche sur la DORDOGNE autrefois, avec de véritables "pêcheurs de métier" négociant leurs prises sur le plateau corrézien et surtout dans les villages du proche CANTAL. Cette tradition perdura très longtemps grâce aux ventes de poissons pêchés dans la vallée, y compris en amont de BORT,avant la construction du barrage et le sujet fut évoqué en Décembre au cours des deux émissions programmées par R.B.A.

VOIRIE - DESSERTES

*** PERCÉE RÉALISÉE

"La Transvolcanienne"

Avec un ultime passage en tranchée, la TRANSVOLCANIENNE a rejoint début Décembre la RD 922, à hauteur de l'immeuble MONTLOUIS, à la BARAQUETTE.

Ainsi, le tracé de cette nouvelle liaison RIOM-ès-MONTAGNES - BORT s'avère désormais entièrement inscrit dans le paysage en attendant la réalisation de la chaussée et les raccordements définitifs, aménagements programmés pour le premier trimestre 1995.

M. CERRUTI, Conseiller Général de RIOM-ès-MONTAGNES, a par ailleurs annoncé sur les antennes de R.B.A. l'attribution de crédits importants affectés à la réadaptation du secteur "MURAT-RIOM", l'objectif demeurant d'avoir à terme une jonction inter-autoroutes satisfaisante entre A75 et A89.

*** DESSERTE INTER-URBAINE

Succédant à la réfection de diverses artères comme la Rue du BOUCHET, la route de la BASTIDE ou encore de la voirie interne cité de la CASCADE, la réadaptation des chemins du BOUÉ et de la DIENNE a apporté un confort accru aux quartiers concernés rive gauche de la DORDOGNE. La desserte directe des ateliers menuiserie du Lycée s'avère ainsi assurée dans de bonnes conditions.

*** SÉCURITÉ ACCRUE

Dans le cadre des opérations engagées au titre ARMATURE URBAINE et dans l'optique d'une liaison CHAMP de FOIRE - AVENUE VICTOR-HUGO envisagée depuis de nombreuses années, l'aménagement de la route du Barrage à hauteur du foirail devrait pouvoir se concrétiser en 1995.

Grâce à un programme départemental, l'élargissement demandé permettra de disposer d'une troisième voie renforçant sensiblement la sécurité des automobilistes empruntant cette entrée ouest de la ville.

Une telle réadaptation pourrait constituer par ailleurs la première phase d'un réaménagement général du CHAMP de FOIRE, mieux adapté au stationnement dans un environnement immédiat paysagé.

Une étude concernant le carrefour très dangereux : "Boulevard Jean-JAURES route de RIBEYROLLE" est également en cours (réalisation possible avant l'été 1995).

*** AIRES de DÉTENTE

Les deux aires de détente (délaissé de route et ancienne carrière) ouvertes Route de CHAMPS à l'entrée de VERNINIÈRE-HAUT ont bénéficié grâce au département de plantations d'arbres au-delà des accotements. Des opérations identiques avaient déjà été réalisées fin 1993 sur la RD 979 entre BORT et LA SERRE.

Un tableau signalétique complètera l'aménagement tout en matérialisant l'entrée dans la CORRÈZE.

*** ETUDE PROGRAMMÉE

Comme prévu, le plan de réadaptation de la voirie urbaine a permis de prendre en compte successivement diverses artères des quartiers périphériques ou des écarts.La cité de LA CASCADE réaménagée, les services de l'EQUIPEMENT ont donc été sollicités par la Municipalité pour proposer une étude concernant la desserte principale de la PLANTADE.

Cette estimation des investissements nécessaires à la réfection de l'Avenue de L'AIGLE, arrêtée début Février va permettre à la Commission concernée d'examiner la répartition des travaux à programmer sur plusieurs exercices budgétaires.

La cité de LA PLANTADE

*** CONTRAT DE PLAN

La lettre d'information interministérielle d'Octobre 1994 publiée par la Préfecture Régionale d'AUVERGNE précise certains projets routiers concernant le CANTAL et plus particulièrement la RN122 entre AURILLAC et MAURS puis AURILLAC et MURAT soit 300 millions d'investissements améliorant d'une part les liaisons en direction de TOULOUSE par FIGEAC, d'autre part, la jonction avec l'autoroute A75. Le document confirme également une première tranche de travaux pour un nouveau tunnel au LIORAN.

*** ENQUÊTE PUBLIQUE

Remis au Préfet de la CORRÈZE, les résultats de l'enquête conduite du 25 Mai au 12 Juillet à propos de la bande de 300 mètres pour l'autoroute A89 soulignent un travail de synthèse impressionnant.

Parmi les 35 maires consultés seuls deux ne sont pas favorables à l'autoroute, en l'occurence GIMEL et CORRÈZE. La déclaration d'utilité publique doit désormais intervenir au plus tard, le 12 Janvier 1996, soit 18 mois après la clôture de cette enquête et c'est à l'intérieur de la bande définie (après modifications éventuelles des services de l'ETAT) que la société des autoroutes établira le tracé définitif.

AU FIL DES JOURS

*** POINT SAISONNIER

Le bureau du Syndicat Mixte pour l'aménagement touristique du Lac de BORT (SMAT) s'est réuni le 23 Novembre afin de faire le point sur la saison écoulée et plus particulièrement pour examiner le bilan d'exploitation de la base des AUBAZINES. Si les chiffres présentés confirment un recul global des nuitées, il apparait que ce tassement est dû essentiellement à une contraction de la période de fréquentation tant début Juillet que début Septembre, l'évolution négative étant cependant beaucoup plus sensible au niveau des gîtes que du camping. Malgré un démarrage un peu précipité le 9 Juillet, les huttes ont répondu aux espoirs du Syndicat et permis grâce à 2 682 nuitées de compenser largement le recul souligné par ailleurs sur le complexe. La durée moyenne du séjour aux AUBAZINES s'avère très largement supérieure à la durée moyenne du séjour en CORRÈZE.

*** SALON AVICOLE

Salon Avicole 94

L'édition 1994 du salon avicole a connu un réel succès grâce à sa dimension nationale et à une organisation remarquable dans le Hall Joseph LACHAZE. Nombreuses variétés, parfois surprenantes, présentations multiples, en particulier pour le championnat de FRANCE de pigeon CAUCHOIS, permirent aux visiteurs de découvrir ou de se familiariser avec des espèces ou des spécimens assez inhabituels. Jean-Pierre DUPONT a visité le salon le 19 Novembre accompagné de Jean-Jacques VIALLEIX, Maire de LANOBRE et de Henri FABRE, Maire de BEAULIEU.

*** PERTE D'EFFECTIFS

Au cours des conseils d'administration du Lycée, le Proviseur a souligné l'évolution négative des effectifs tant au niveau du Lycée Professionnel que du Lycée Technologique. Parmi les causes de ce sensible recul figurent certes des paramètres communs à l'ensemble des établissements (désertification des campagnes, démographie et multiplication des structures d'accueil) mais le plus inquiétant parait résider dans la réduction importante de l'apport traditionnel de la HAUTE-CORREZE (actuellement seulement 13 % des élèves contre 25 % venant du CANTAL). Ce constat suscite quelques interrogations, d'autant plus que les résultats aux examens du moins au niveau du Lycée Professionnel s'avèrent satisfaisants avec des taux de réussite records dans certains créneaux (84,5 % aux Baccalauréats).

A noter au plan économie locale que le Lycée de BORT représente 110 emplois dont 60 enseignants.

*** BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Adopté à une très large majorité par le conseil municipal, le budget supplémentaire principal 1994 s'équilibre toutes sections confondues à la somme de 12.506.000 F dont 11.000.000 pour la section investissement. Celle-ci reprend les restes à réaliser et quelques opérations nouvelles dont une participation aux dépenses d'investissement des collèges, l'acquisition du terrain déjà mentionné aux BÉCASSINES et des travaux de voirie à la DIENNE, chemin du BOUÉ et à VERNINIÈRES. Parmi les budgets annexes figure désormais celui propre à l'atelier ZANNIER, budget prenant en compte la première trimestrialité de l'emprunt réalisé pour le règlement des travaux.

*** TÉMOIGNAGES ATTRISTÉS

Parmi les très nombreuses personnes assistant ,le 6 Décembre aux obsèques de Pierre BESSE, ancien Maire de SAIGNES, figuraient certes des personnalités du CANTAL, les Maires et les élus du Canton mais aussi la plupart des habitants du bourg. Pierre BESSE avait réussi à réadapter sa Commune aux exigences actuelles à travers son engagement dans des regroupements intercommunaux, y compris avec BORT, et aussi de multiples réalisations allant des structures pour les jeunes (piscine et salle polyvalente) aux installations pour les personnes plus âgées (maison de retraite) fixant par ailleurs la population de SAIGNES grâce à une urbanisation adaptée.

*** INSCRIPTIONS NOUVELLES

162 inscriptions nouvelles sur les listes électorales ont été décomptées à la date du 1er Janvier. Ce total comprend certes de nouveaux arrivants dans la cité mais surtout des jeunes Bortois ayant atteint leur majorité. Parallèlement 80 radiations furent effectuées dans la période légale s'achevant fin décembre 1994.

*** FRICHE INDUSTRIELLE

Suite au débat ouvert lors de la réunion du 15 Décembre, le Conseil Municipal a autorisé Jean-Pierre DUPONT à solliciter du Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire une modification des modalités d'attribution de l'aide obtenue de l'ETAT. Ainsi serait pris en compte au titre des dépenses subventionnables le montant de la seule première tranche de travaux, soit 6 millions de Francs et non la totalité des aménagements nécessaires à la réhabilitation des Tanneries. La région LIMOUSIN intervient dans l'opération à hauteur de 1 million de Francs, cette participation ayant fait l'objet d'une convention datée du 24 Août 1994.

Bâtiments conservés sur la friche des Tanneries

AU FIL DES JOURS

*** DIMENSION INTERNATIONALE

Les implantations industrielles de groupe PLASTIC-OMNIUM à l'étranger, en particulier en GRANDE-BRETAGNE - ESPAGNE - ITALIE - ALLEMAGNE - ETAS-UNIS - TURQUIE - JAPON se sont élargies fin 1994 avec la prise de contrôle d'une Société SUD-AFRICAINE. Cette entreprise est présente sur le marché des conteneurs pour déchets ménagers ainsi que sur celui de la signalisation urbaine et routière. Ainsi se confirme la vocation internationale du groupe présidé par Jean BURELLE et dont l'unité implantée zone des DEUX EAUX participe aux productions spécifiques : industrie et systèmes urbains.

*** ACTIVITÉS MULTIPLES

Adopté à l'unanimité le 8 Décembre par les membres de l'association, le budget supplémentaire de la Caisse des Ecoles confirme la vocation d'une association attachée à la vie scolaire quotidienne à travers de multiples activités allant du fonctionnement de la cantine à la concrétisation des projets pédagogiques. La participation de la collectivité locale s'avère donc, comme par le passé, indispensable pour faire face aux obligations assumées, une subvention de 330.000 F. figurant d'ailleurs à ce titre dans les prévisions budgétaires 1994 de la Commune.

*** ULTIME RENDEZ-VOUS

Tradition désormais bien établie la cérémonie des voeux constituait en cette fin d'année 1994 l'ultime rendez-vous de ce genre pour l'équipe municipale dans sa composition actuelle. Ce fut donc l'occasion de souligner les principales initiatives et les engagements majeurs de la collectivité locale au cours du mandat qui s'achève tout en rappelant aussi les interrogations demeurant posées.

Voeux pour 1995

Au-delà d'une projection prématurée sur l'avenir et les élections de Juin 1995 ce rassemblement annuel permit enfin, devant une assistance record, de remercier les partenaires de la Municipalité (associations, entreprises, administrations) et l'ensemble des personnels communaux pour leur participation aux tâches assumées depuis 1989.

*** BUS NATURE

Publiée fin 1994, la quatrième édition de l'indicateur des "lignes routières" proposé par le Conseil Général se présente sous la forme d'un document de qualité répertoriant les lignes de transports inter-urbains conventionnées par le département, soit 26 liaisons quotidiennes de transport public et 4 zones de transport à la demande pour desservir 200 communes corréziennes.

Horaires, correspondances et haltes, ainsi qu'une carte couleur du réseau, donnent à ce répertoire un intérêt évident sous le titre "LA ROUTE est plus SURE en BUS NATURE". (indicateur disponible à la Mairie de BORT)

*** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Première réunion de concertation des trois communes à BEAULIEU

Après deux réunions préparatoires tenues respectivement à BEAULIEU, puis à LANOBRE, le principe de la communauté de communes BORT - LANOBRE - BEAULIEU s'est peu à peu affirmé à travers les compétences proposées dans une première approche soit : - aménagement de l'espace, - action de développement économique, - protection et mise en valeur de l'environnement, - équipements scolaires, sportifs et culturels.

Cette pré-sélection n'exclut pas naturellement d'autres perspectives pour l'avenir dans le cadre fixé par la loi mais paraît répondre, dans l'immédiat, aux exigences les plus sensibles des trois collectivités concernées.

Le Conseil Municipal de BORT a approuvé le 15 Décembre les statuts réglementaires donnant un cadre juridique et administratif à l'association, le siège de cet établissement public étant fixé à BORT et la répartition des membres dans le conseil de communauté prévoyant 5 titulaires pour BORT, 4 pour LANOBRE et 1 pour BEAULIEU. Des personnes autres que les élus pourront être désignées.

*** CONCERTS ANNUELS

Fidèles à la tradition établie la chorale du collège et le groupe CONTRECHANT des ORGUES et de l'ARTENSE (qui s'est d'ailleurs élargi à d'autres franges du PAYS BORTOIS, SUMÈNE et PLATEAU LIMOUSIN en particulier) ont offert leur concert annuel le 16 Décembre en l'église de BORT.

La qualité du programme arrêté et de l'interprétation a été très appréciée du public et de Jean-Pierre DUPONT, Président du Conseil Général, Maire de BORT, qui assistait à cette soirée suivie d'un vin d'honneur amical offert par la Municipalité...

Complétant les opportunités musicales de cette fin d'année 1994 et dans un créneau différent, "PRO-MUSICA" présenta le 23 Décembre, également dans le choeur de l'église, une sélection de chants de NOËL.

Reflets et Images

*** EMOUVANT HOMMAGE

"Il faut bien qu'on se souvienne encore de ces femmes des domaines. Les bonnes et les gentilles, si douces à voir. Ha, elles surent ce qu'est la peine, et il y eut des soirs sans doute qu'elles n'en pouvaient plus, et qu'elles renonçaient parce que c'était trop. La souffrance est dure qui vient de ceux mêmes qu'on aime, le mari, les enfants. C'est dur de sentir qu'on a aimé et qu'on a travaillé en vain, pour rien, sans toucher les coeurs et l'on préférerait être mort à cette heure écrasante.

La face éclairée par le dernier rayon du soleil, elle regarde devant soi. Il y a les champs, les métairies avec leurs petites meules, l'allée de chênes et la grande montagne aux nuages peints de rose et cramoisi. Elle se lève, soupire, considère à la muraille la statuette dans sa niche et dit ses raisons à la Sainte Vierge. "Souvenez-vous ô très compatissante Vierge MARIE, qu'on n'a jamais ouï dire de ceux qui ont eu recours à vous qu'ils aient été abandonnés... !" Et c'est vrai, et l'on reprend coeur. On comprend qu'avoir aimé, cela n'est pas vain, C'est vrai, c'est vrai, la vie a un sens. Regarde le monde, comme il est encore beau ce soir."

Extrait du magnifique ouvrage "L'AUVERGNE AU TEMPS D'HENRI POURRAT" publié fin 1994 aux éditions "DE BOREE", .ces quelques lignes constituent un émouvant hommage aux mères et grand'mères qui furent, discrètes mais toujours présentes, les points d'ancrage des familles au pays rural, témoins de cette civilisation des campagnes françaises dont nous sommes, d'une façon plus ou moins directe, plus ou moins lointaine, tous issus.

*** VAL 1995

Sollicité, il y a plus de 10 ans, André HAMBOURG avait décliné l'invitation d'exposer à VAL car il ne disposait pas des quelques jours nécessaires pour se rendre sur place, afin de préparer une affiche. Son ami, le peintre MURAYAMA, présent en 1994, avait insisté avec force pour qu'il accepte. Convaincu, A. HAMBOURG vint à BORT en Octobre, impatient de voir le château, de choisir le meilleur angle pour effectuer ses croquis, les meilleures lumières pour peindre sa toile. Après une étude attentive et le tour en bateau, il décida de travailler le matin à l'Est et l'après-midi sur un petit ilôt à l'Ouest pour bénéficier du soleil couchant...

Le dessin publié par VIE MUNICIPALE constitue une avant-première de l'exposition ÉTÉ 1995 (25 Juin - 15 Octobre)

RENDEZ-VOUS A RETENIR

Mercredi 28 Février	**Carnaval de l'Association Familiale, au hall annexe**
Du 1er au 12 Mars et du 1er au 7 Mai	**Stages de tennis, hall Joseph LACHAZE**
13 Mai	**Défilé de mode du Lycée Technique, au hall Joseph LACHAZE**
Vendredi 18 Mai	**Concert J.M.F., au 7e ART**
Du 15 Mars au 25 Juin	**Aquarelles de Victor SCHAEFER à VAL**

VAL par André HAMBOURG

VIE ASSOCIATIVE

*** RÉEL ENGOUEMENT

La section Bortoise du Club de judo a repris ses activités au hall annexe courant Septembre. Cette rentrée s'est faite sous les meilleurs auspices. En effet, trente cinq judokas étaient présents sur le tatami. L'effectif se compose d'une douzaine d'anciens et d'un gros contingent de nouveaux, soit 23 débutants.

Les jeunes pousses du JUDO BORTOIS

Les enfants ont entre huit et douze ans, un âge idéal pour commencer à pratiquer cet art martial.

Les dirigeants, un peu submergés par cette vague inattendue, ont dû limiter les inscriptions. L'image de marque du judo français, grâce à des résultats remarquables et celle du judo local expliquent, peut-être, cet engouement.

Que les personnes intéressées n'hésitent pas à se renseigner (Tél. 55 96 73 19) ou à assister aux séances.

*** RÉUSSITE EXEMPLAIRE

Créer une radio intercommunale ? ... Le pari lancé fin 1984 par Bernard CEYRAC, alors maire d'YDES, et Jean-Pierre DUPONT apparut à l'époque peu crédible malgré une argumentation étayée par le morcellement de l'information locale dispersée dans trois éditions de la presse écrite et deux programmes de télévision régionale...

Dix ans se sont écoulés et désormais R.B.A. a atteint sa vitesse de croisière, offrant aux collectivités locales associées un vecteur d'information et de communication irremplaçable.

Vernissage à l'occasion des 10 ans de R.B.A.

Pour fêter cet anniversaire, les responsables et le personnel de Radio Bort-Artense, devenue R.B.A. AUVERGNE-LIMOUSIN, ont donc organisé début Octobre une exposition rappelant, à travers douze tableaux, l'évolution des installations et du matériel, les interventions et les reportages les plus marquants, l'implication du personnel et des bénévoles, mais aussi la participation de ceux qui ont disparu au fil des ans : Bernard LEVET, Roger GUILLARD, Jean-Paul CELLIER, Eugène PASSIEN, Henri MOINS et Pierre BESSE.

Le vernissage de cette rétrospective imagée, présidé par Jean-Pierre DUPONT, Maire de BORT, et René LEVET, Président de R.B.A., fut précédé d'une opération "Portes Ouvertes" permettant aux maires des communes adhérentes et aux invités de découvrir ou de se familiariser avec les studios installés au Centre Culturel.

*** COMPOSANTE NÉCESSAIRE

L'association "LE 7e ART" gérant les complexes cinématographiques de BORT et USSEL, a tenu son assemblée générale annuelle le 9 Janvier à la Mairie d'USSEL, sous la présidence de Jean-Pierre DUPONT et Henri BELCOUR. Au-delà des bilans 1994 s'est dégagée une fois encore la volonté de maintenir des structures spécifique adaptées aux exigences de la clientèle. Les programmes assurés élargissent en effet les opportunités "LOISIRS-CULTURE" offertes aux habitants de l'ensemble des communes rayonnant autour des deux "bourgs-centres" et ceci en proposant dans les meilleurs délais les productions du moment.

Pour l'exercice écoulé 21 952 entrées ont été comptabilisées (dont 8 498 pour BORT) soit un total inférieur à 1993 mais supérieur à 1992.

*** PLAISIR DE LIRE

Après sa réorganisation interne (présentoirs neufs supplémentaires et reclassement des livres), la bibliothèque de BORT a, semble-t-il, fidélisé et élargi la clientèle reçue dans les locaux du Centre Culturel Roger GUILLARD.

Salle d'accueil et de consultation mais aussi salon de lecture permettent désormais de rechercher les auteurs et de choisir les ouvrages plus facilement ou de consulter confortablement textes et documents.

Plus de 6 000 volumes sont actuellement disponibles, de nombreuses revues spécialisées et divers documents complétant les opportunités offertes.

Pour tous renseignements s'adresser à :

BIBLIOTHÈQUE DE BORT - Avenue VICTOR-HUGO
les Lundis - Mercredis et Samedis de 15 h. à 17 h. 30

*** CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Congrès Départemental de Pétanque au 7e ART à BORT

Réussite totale pour le COCHONNET BORTOIS chargé d'organiser à BORT le 3 Décembre l'assemblée générale du comité départemental de pétanque.

58 sociétés de la CORRÈZE étaient représentées lors de l'ouverture de la réunion pleinière tenue au 7e ART.

Après les bilans sportif et financier, les congressistes se retrouvèrent au hall municipal avec les élus locaux pour un apéritif d'honneur précédant un repas amical parfaitement organisé.

Les remerciements chaleureux adressés aux responsables du COCHONNET BORTOIS et au Maire de BORT par les dirigeants de la fédération soulignent la réussite de cette journée corrézienne décentralisée à BORT. Il est sans doute utile de rappeler que les 3 286 licenciés de la pétanque situent cette discipline en troisième position des fédérations sportives départementales derrière le FOOTBALL et le RUGBY.

*** AIDE A DOMICILE

Si la composante AIDE SOCIALE apparaît très importante dans les budgets des départements, en particulier de ceux à vocation rurale, c'est le cas de la CORRÈZE et du CANTAL, la répartition des dotations concerne des secteurs très divers.

A ce propos, l'assemblée générale de la Fédération d'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) fin Décembre à TULLE fut très révélatrice des besoins existants mais aussi des multiples engagements assumés.

Geneviève WEERMEER, Maire-Adjoint, représentait le secteur Bortois au titre de Présidente de l'association du Canton, association qui répartit ses activités entre : "aide-ménagère, auxiliaire de vie, services à domicile et soins à domicile". Ces dernières prestations débordent d'ailleurs le territoire du Canton et de la CORRÈZE illustrant ainsi l'intercommunalité bien réelle vécue au PAYS de BORT. Aides-ménagères, auxiliaires de vie, aides-soignantes et infirmières coordinatrices soit 24 personnes assument les obligations quotidiennes de l'organisation désormais un peu à l'étroit dans ses bureaux de la mairie de BORT.

*** CONVERGENCES VÉCUES

R.B.A. ayant recensé les groupements déclarés dans les communes associées à la radio afin de pouvoir contacter plus directement les animateurs, le total obtenu s'avère surprenant.

En effet, 257 associations fonctionnent sur le périmètre concerné (ce nombre est établi à quelques unités près, certains groupements tels que les AMICALES LAÏQUES pouvant coiffer en dehors de leurs activités traditionnelles des sections sportives plus ou moins indépendantes).

Un classement en ordre décroissant donne : BORT avec 66 organisations, RIOM 41, YDES 38, CHAMPS 23, LANOBRE et CHAMPAGNAC 16, SAIGNES 14 ; les autres communes comptent moins de 10 sociétés.

A noter aussi que des convergences existent à travers certaines spécialités, l'activité dépendant alors d'une structure intercommunale : Fanfare, Judo, Chorale, Escalade, Badminton ou regroupant des pratiquants de plusieurs bourgs avec éventuellement des subventionnements de deux collectivités locales.

*** TELETHON 1994

Le défi lancé par le Comité des Fêtes de BORT a été amplement tenu, l'objectif initial des "2 000 ponts" à franchir s'avérant dépassé, avec 2 620 passages pédestres et 24 h. non-stop des cyclos sur le circuit.

On pourrait certes citer les "performances" individuelles, telles que 430 km et 350 ponts à bicyclette par un vétéran, mais il est sans doute plus juste et plus consensuel de noter la participation de multiples associations de la ville, des cyclistes aux choristes de CONTRECHANT, des enfants des écoles aux pratiquants de la gymnastique volontaire, du volley-ball au badminton, sans oublier naturellement les autres clubs sportifs et les parcours effectués à titre personnel.

Innovation appréciée, la piste bi-cross aménagée Place MARMONTEL connut un succès remarquable auprès des jeunes.

Si la solidarité exprimée à travers ces multiples engagements individuels ou collectifs honore les Bortois, les dons recueillis, soit 22 725 F. constituent un apport non négligeable au capital réuni sur le plan national pour aider la recherche.

Parole donnée... parole tenue...

Premiers départs du TELETHON 1994

*** VOCATION AFFIRMÉE

Confirmant les résultats acquis au cours des saisons écoulées, l'association sportive du collège MARMONTEL s'est brillamment comportée en 1994. Cinq équipes participant aux finales nationales d'athlétisme et un titre de champion de FRANCE avec Damien VINSOT illustrent l'engagement de l'établissement dans une activité qui représente à BORT depuis 1930, au sein des structures scolaires en particulier, une constante appréciée.

URBANISATION - ENVIRONNEMENT

*** RÉADAPTATION NÉCESSAIRE

Dans le cadre de la concertation engagée en vue de la révision du plan d'occupation des sols de la Commune, deux rendez-vous sur le terrain ont permis de préciser quelques unes des nouvelles orientations souhaitables. Les contacts directs avec les réalités actuelles permirent des échanges intéressants entre les élus présents et les représentants de l'administration départementale (DDE en particulier) échanges qui devraient conduire à de sensibles réadaptations du P.O.S. adopté voici une vingtaine d'années. Le processus engagé comportera naturellement dans sa phase finale une enquête publique associant la population aux souhaits exprimés et aux propositions qui seront formulées.

*** DOUBLE OBJECTIF

L'achat par la ville de BORT de cinq hectares de terrain au lieu-dit "LES BECASSINES" sur le territoire de VEBRET va permettre l'extension de la décharge intercommunale autorisant ainsi une prolongation du fonctionnement de ce site. Les exigences imposées aux collectivités locales à moyen terme impliquant la recherche de solutions plus élaborées dans le traitement des ordures ménagères, des initiatives départementales devraient apporter dans les années à venir les solutions exigées (soit une station d'incinération pour la HAUTE CORRÈZE à proximité d'EGLETONS). Dans cette optique, le tri sélectif nécessaire au départ donnerait aux BECASSINES une vocation d'unité-relais avant, sélection et évacuation des produits à traiter.

*** PREMIÈRE ETAPE

Approuvée par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 25 Novembre la démolition de deux immeubles situés Boulevard de la NATION permettra dans un premier temps de supprimer les risques existants sur la voie publique du fait du délabrement de l'une des maisons concernées. Parallèlement, l'élargissement sensible du Boulevard complètera la réadaptation de cette entrée Ouest de la Ville déjà améliorée voici quelques années avec une première démolition.

Le traitement sommaire du périmètre récupéré offrira de surcroit,quelques places de stationnement supplémentaires dans le secteur, celui-ci retrouvant avec le Square MARCEAU et la place J.-B. PAPON une animation appréciée, surtout sensible les jours de foires et de marchés.

*** SOUCIS COMMUNS

Une réunion de concertation organisée à BEAULIEU et regroupant délégués des administrations départementales du CANTAL et de la CORRÈZE ainsi que les représentants des communes riveraines de la DORDOGNE (bassin de BORT et de MADIC) a permis d'aborder les problèmes d'environnement général concernant ce secteur. L'étude des paysages de la vallée de la DORDOGNE constitue en effet la plus importante opération de ce type jamais engagée sur un fleuve. L'approche scientifique et humaine conduite sous la responsabilité de l'Etablissement Public Interdépartemental DORDOGNE (EPIDOR) suppose l'implication des acteurs locaux en particulier au niveau de la démarche paysagère (devenir des surfaces, boisement et déboisement, habitat, équipements, dessertes, mise en valeur des sites) sans oublier les interrogations posées quant à l'assainissement et au traitement des déchets.

Cette séance de travail ponctuelle fut complétée fin Novembre par une assemblée interdépartementale des membres de l'association EPIDOR à CAHORS.

Plan du lotissement BOIS DE COIN (extension)

*** POSSIBILITÉS DIVERSES

Prolongeant la desserte de VERNINIERES-BAS totalement réadaptée voici deux ans, la pénétrante de la plaine de jeu à donc permis, grâce aux réseaux eau-électricité mis en place lors de l'aménagement des installations sportives, de viabiliser de nouveaux terrains constructibles. Ces opportunités dépendant de l'initiative privée complètent donc les deux périmètres déjà disponibles à VERNINIERES-HAUT de part et d'autre de la RD 979 et en partie occupés ces dernières années avec une quinzaine de nouvelles maisons. A noter, enfin que le lotissement communal du BOIS DE COIN développé l'an passé propose des lots de surface très variables à des prix particulièrement attractifs.

TRAVAUX - AMENAGEMENTS

*** LUMINOSITÉ ACCRUE

La municipalité a procédé courant Novembre au renforcement puis à la modernisation de l'éclairage de l'Avenue de l'AIGLE à la PLANTADE ainsi qu'au carrefour "chemin de la PLANTADE - Avenue de ST-THOMAS" et Rue de la DIENNE

Par ailleurs, quatre foyers lumineux ont été installés rue du BOUCHET, Boulevard CHARLES DE GAULLE, aux AUBAZINES-HAUTES et au croisement du chemin de CHAUMEIL et de celui de la CÔTE.

Ce fut ensuite le tour de l'Avenue GAMBETTA avec un équipement moderne identique à l'Avenue de la GARE, améliorant ainsi de façon sensible le confort et la sécurité des usagers.

*** AMÉNAGEMENT COMPLÉMENTAIRE

Complétant les aménagements de l'Espace POMPIDOU, la matérialisation au sol des emplacements de stationnement a apporté la touche finale aux travaux engagés sur le périmètre de stationnement, soit un investissement de 137.387 F.

Il convient de rappeler que le coût réel de la démolition effectuée dans une première phase avec un traitement sommaire du sol fut de 46.348 F.

Ce parking complète donc désormais les aires de stationnement situées à proximité : LA LEVADE et LEFRANC-FOUILLOUX.

Espace POMPIDOU

*** VOCATION AFFIRMÉE

L'aménagement d'une partie du rez-de-chaussée de l'ancien cinéma FAMILIAL, rue de PIECHECROS, répond à la demande de la Société du Pôle Technologique de Dépollution de BORT, les structures disponibles au centre E.D.F. de GRANGES demandant à être complétées au niveau des laboratoires.

Ces travaux réalisés en partie par les services municipaux permettront la remise en service d'un bâtiment acquis voici six ans par la Commune tout en affirmant la vocation intercommunale de SODEBOR implantée ainsi sur les territoires de LANOBRE et BORT.

*** RÉALISATION INTERCOMMUNALE

Le montant du marché de la station d'épuration des eaux usées a été arrêté à 6.270.155 F., soit avec les différentes prestations complémentaires (études, contrôles, rapports) acceptées ou à prévoir, un total de 8.632.346 F. T.T.C., somme d'ailleurs inférieure aux 9.000.000 F. de l'estimatif.

Compte-tenu des diverses subventions acquises à ce jour (environ 79 %), de la participation de LANOBRE et des récupérations à terme de T.V.A., le coût réel pour le contribuable Bortois devrait être voisin de 1.000.000 F.

Si l'on intègre dans cette opération le programme assainissement "amont" extérieur à la station (réseau rive droite RHUE, siphon, poste de relevage) on retrouve le total affiché par l'administration sur le panneau de chantier. Les 3 imposants bassins circulaires, pièces maîtresses du dispositif, ont été terminés début Janvier.

Les trois bassins principaux de la Station d'Epuration

*** IMPLANTATION NOUVELLE

Terminé début 1995, le nouveau bâtiment construit sur la zone industrielle des DEUX EAUX va donc accueillir une unité du groupe ZANNIER.

Ces structures ont certes été réalisées afin de répondre aux souhaits de l'entreprise mais constituent également l'aboutissement d'un projet de la municipalité tenant à disposer d'un relais dans le cas de propositions éventuelles de tel ou tel décideur susceptible de s'installer localement.

L'incidence annuelle de l'unité ZANNIER sur le budget communal sera compensée par le loyer perçu, l'engagement débouchant ainsi à terme sur une opération blanche pour le contribuable.

Atelier ZANNIER

*** PROJET D'EXTENSION

Télés radios, journaux nationaux, agences de presse ... rarement autant de médias auront assisté à l'assemblée générale des CENTRES EDUCATIFS DU LIMOUSIN présidée par Jacques CHIRAC.

Au cours de son exposé, Jean-Pierre DUPONT, Vice-Président délégué de l'association, a fait part à l'assistance de trois projets destinés à renforcer les structures existantes.

Parmi ces opportunités figure l'extension de la MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE de BORT qui pourrait bénéficier d'un complément de 20 places, ceci pour répondre à une partie des besoins d'accueil d'adultes gravement handicapés.

Il convient de rappeler que les Centres éducatifs du Limousin, créés en 1970, emploient un total de 641 agents, dont près de 500 Corréziens, une centaine de Creusois, 38 salariés du CANTAL, quelques uns du PUY-de-DÔME et de HAUTE-VIENNE.

L'ensemble des établissements offre 761 places, occupées chaque jour par 563 enfants ou adultes. L'association a distribué, en 1993, 85 millions de francs en salaires.

BREVES BORTOISES

*** RASSURANT

Le total de 17 951 visiteurs enregistré par l'Office du Tourisme de BORT entre le 15 Juin et le 1er Septembre. Ainsi, le cap des 20 000 passages au Pavillon de la place MARMONTEL a été nettement franchi au cours de la saison écoulée situant BORT devant les cités CORRÈZIENNES les plus importantes.

*** MOTIVANT

L'intérêt suscité par l'exposition de Jean-Pierre CHEVALIER à la médiathèque d'YDES. Ce jeune sculpteur Bortois est l'auteur de la statue offerte à la Municipalité de ST-JULIEN-lès-METZ le 3 Septembre.

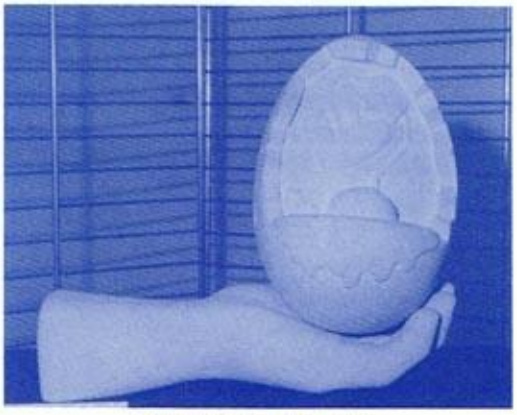

"BONJOUR LA VIE"
Une sculpture de Jean-Pierre CHEVALIER

*** EMOUVANTE

La musique originale du film GERMINAL offerte à R.B.A par André ROQUES, père du compositeur, lors de son passage à LANOBRE le 11 Novembre.

*** SOURIANTE

La Bortoise Lina MARGY retrouvée dans ses meilleures créations à l'occasion de l'émission télévisée de Pascal SEVRAN "La Chance aux Chansons".

*** RÉCONFORTANTE

La continuité du premier groupe de gymnastique volontaire créee à BORT en 1964. Trente ans après, l'activité demeure, élargie à deux autres sections (4 000 pratiquantes ont été recensées en LIMOUSIN début 1995).

*** ACCUEILLANTE

La "Maison du Rugby" qui a été remarquablement rénovée soulignant au-delà des péripéties vécues depuis 90 ans la pérennité de l'A.S.B., association intimement liée à l'histoire de BORT.

*** SURPRENANT

Le retour du saumon sur la DORDOGNE confirmé par le quotidien "SUD-OUEST" et de bonnes surprises enregistrées sur la CÈRE mais également dans les départements du LOT et de la CORRÈZE.

A noter que le dernier saumon pêché à ANTIGNAC le fut avant le guerre de 1914 - 1918.

*** ESSOUFLANT

Pourtant 210 élèves ont participé joyeusement au cross du Lycée organisé sur le plateau de la BASTIDE .

L'épreuve était qualificative pour les championnats départementaux.

*** INNOVANTS

Les boulangers Bortois semblent avoir remis le pain au goût du jour grâce à de multiples et originales présentations.

Sept artisans, dont deux pour la seule Rue de PARIS, et deux centres distributeurs. Les siècles passent mais le PAIN demeure l'une des bases de l'alimentation locale.

*** PERTURBANT

Le stationnement un peu trop systématique sur les emplacements réservés : handicapés, livraisons et taxis.

*** PERFORMANTS

Les ouvriers d'entretien de la Ville de BORT qui, après avoir parfaitement aménagé des salles de permanence au couvent, ont réadapté les installations sanitaires de la conciergerie du Centre Culturel, les vestiaires du stade au PRÉ-MONGEAL et un local pour les associations à LA PLANTADE.

*** PLAISANTE

Une collection VIDÉO dédiée entièrement à la comédie et au rire qui permet de revoir quelques films agréables et sans prétentions parmi lesquels "FRANKESTEIN 90" d'Alain JESSUA.

Des séquences de cette production furent tournées au Château de VAL et celui-ci figure comme illustration centrale de l'affiche de présentation et de la "jaquette" de l'enregistrement, entre Jean ROCHEFORT et Eddy MITCHELL.

*** ATTACHANT

Le parcours de René GOUNEL disparu début Octobre. Tour à tour athlète de qualité avec le Sporting Club Bortois, musicien de talent au sein de la fanfare YDES-BORT et des GOUNAUDS et surtout enseignant spécialisé dans la rééducation des enfants.

René GOUNEL et le Sporting Club Bortois
(Champion Interclub du Limousin) à GUERET en 1953

Rubrique du Temps Passé

A PIED ... A CHEVAL ... EN VOITURE ... OU EN BATEAU

L'année 1994 aura donc vu avec le tunnel sous la MANCHE l'aboutissement d'une idée ayant suscité depuis deux siècles de multiples projets plus ou moins réalistes sinon farfelus.

Singulier contraste au Pays de BORT-ARTENSE, l'autorail BORT - AURILLAC a effectué son dernier voyage début Juillet 1994,une liaison routière prenant le relais sur un parcours, par la force des choses, assez différent.

Vallée de Miallet "L'arrêt de l'Autobus"

Ces deux faits, au-delà des considérations déjà formulées quant à la politique générale des transports, suscitent quelques réflexions plus locales... Si l'exploitation du bassin houiller de CHAMPAGNAC imposa en effet la ligne EYGURANDE-BORT-LARGNAC (opérationnelle le 5 Novembre 1882) le reflux démographique amorcé après la construction du barrage, puis accentué avec la fermeture des mines en 1959 a donc indirectement condamné le rail, 112 ans après son arrivée au Pays BORTOIS.

A titre anecdotique il convient de souligner que BRIVE, la première cité corrézienne desservie par le Chemin de Fer, ne le fut qu'en 1860.

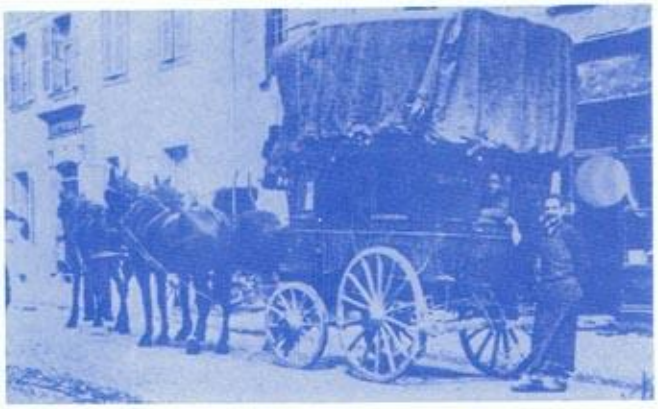

La diligence à ARGENTAT

D'ailleurs, dans la seconde partie du XIXe siècle la diligence régnait toujours sur les principaux itinéraires corréziens et les voyageurs désirant atteindre PARIS rejoignaient LIMOGES puis TULLE - ARGENTAT - BRIVE ou USSEL en diligence, la gare limousine fonctionnant depuis 1856.

La loi MONTALIVET favorisant la création et le développement des chemins vicinaux de grande communication datant de 1836, on peut supposer dans quel état déplorable se trouvaient les dessertes locales de l'époque, les archives régionales signalant par exemple en 1850 que la Route RN89 restait inaccessible au roulage vers EGLETONS.

Par contre, les déplacements et transports s'effectuaient aussi grâce aux cours d'eau et la DORDOGNE connut l'apogée du trafic fluvial (exalté d'ailleurs par de nombreuses chansons ou divers romans publiés actuellement) au XVIIIe siècle et pendant la moitié du XIXe siècle. Il fallait compter de 12 à 18 jours pour aller d'ARGENTAT à LIBOURNE et le trajet ARGENTAT - SOUILLAC par le fleuve durait deux jours alors que, ce même parcours sur la terre ferme avec mulets bâtés demandait six jours. Le flottage du bois fut d'ailleurs très important en amont d'ARGENTAT y compris sur la RHUE et il est même mentionné dans un mémoire de 1837 un projet de création de Port de Navigation au lieu dit "LES DEUX EAUX" à SAINT-THOMAS, projet découlant sans doute des infrastructures existant déjà en ces lieux à la fin du XVe siècle (mention de Jean TOURNEBIZE dans un récent condensé historique établi à propos de l'aménagement de la BALLASTIÈRE).

L'aménagement de la Dordogne

Vieux projet, maintes fois caressé, qui mettrait en communication facile et économique le centre et l'ouest de la France. Pour l'écoulement de leur bois de la RHUE, les MIGNOT avaient déjà "provoqué l'attention de l'Administration des Ponts et Chaussées sur le balisage de la rivière".

Ils réussirent à obtenir l'accord des ingénieurs et des subventions s'élevant à plusieurs milliers de francs. Les travaux s'effectuent, à partir de 1837, grâce à deux équipes d'ouvriers qui vont à la rencontre l'une de l'autre : de Chanuscle à Argentat, et vice-versa. On enlève les principaux rochers.

Le 29 juin, Pierre MIGNOT relate au Préfet son voyage en bateau depuis ARCHES jusqu'à ARGENTAT, en compagnie de l'ingénieur de la CORREZE : "Malgré que les eaux fussent basses, nous n'avons pas eu besoin de descendre, même aux mauvais pas".

Il ne servirait à rien "d'avoir amélioré la rivière jusqu'à CHANUSCLE, si l'on ne pouvait pas y aller". C'est pourquoi le récent concessionnaire des mines demande le classement du chemin de BORT à NEUVIC par CHAMPAGNAC.

En réalité les communications routières du Pays étaient au XVIIIe siècle des plus aléatoires. MALLOUET publie à cet égard dans JOURS D'AUVERGNE un tableau très évocateur sur un voyage en carosse CLERMONT-PARIS en 1712 soit 391 kilomètres en neuf jours. Les travaux sur l'axe CLERMONT - AURILLAC par ROCHEFORT et BORT débutèrent en 1737 et la réalisation dura 20 ans, il convient donc de rejoindre CLERMONT à pied... à cheval... ou en voiture.

A pied sur le chemin de l'école

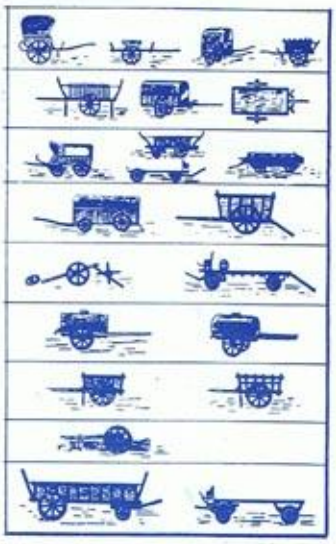

Croquis des véhicules recensés en 1930

A toute vapeur

L'importance des transporteurs et des véhicules tractés par des animaux (ânes, chevaux, vaches et boeufs) s'avère d'ailleurs parfaitement illustrée à travers les registres des artisans des années 1850 dans les diverses localités de la région, alors qu'un "roulier" précurseur reconverti à la motorisation grâce au premier camion à pétrole de la contrée s'investit dans cette nouvelle aventure du transport en 1921. Ainsi tout bourg important comptait naturellement : forgeron, maréchal ferrant, serrurier, charron, bourrelier, sellier et roulier.

Au début du siècle alors que la population atteignait 3466 habitants pour seulement 962 électeurs (droit de vote restreint) la bonne ville de BORT pouvait s'enorgueillir de cinq bourreliers et quatre charrons, RIOM-ès-MONTAGNES proposant en 1901 deux selliers-bourreliers, quatre forgerons et huit rouliers.

Correspondances hippomobiles à partir de la gare de BORT

Il est d'ailleurs intéressant de constater que dans l'attente de la véritable démocratisation de l'automobile, sensible surtout après le dernier conflit mondial, les véhicules hippomobiles cohabitèrent fort bien avec le train, assurant en particulier les correspondances collectives ou les transports personnels vers les villages dispersés, à partir d'une gare contrôle comme BORT (la guerre 1939-1944 redonnant d'ailleurs faute de carburant un certain lustre aux véhicules à traction animale et promouvant naturellement la bicyclette).

Le tableau récapitulatif proposé dans cette revue et publié dans les années 1930 par le Ministère de la Guerre souligne parfaitement le rôle capital des engins utilitaires à deux ou quatre roues dans l'économie locale.

En guise de conclusion, renforçant l'énumération des moyens de transport avant 1900, Vie Municipale a repris les statistiques publiées par le groupe de recherches historiques et archéologiques de la Vallée de la SUMÈNE, statistiques de 1850 répertoriant pour le CANTAL 2049 chevaux, 1322 poulains, 8161 juments, 6500 mulets. Comme la plupart des bêtes de trait, ces animaux ont aujourd'hui pratiquement disparu dans nos bourgs, victimes de la motorisation.

René ROQUES

P.S. : A titre de repère, rappelons que l'invention de la roue, bouleversement décisif dans l'histoire de l'humanité date, semble-t-il, selon des archéologues, au moins de 4000 ans avant notre ère (période dite d'URUK) et que la première roue à rayons apparut vers l'an 2000 avant Jésus-Christ en MÉSOPOTAMIE.

La plus ancienne figuration connue de la roue

SPORTS - LOISIRS

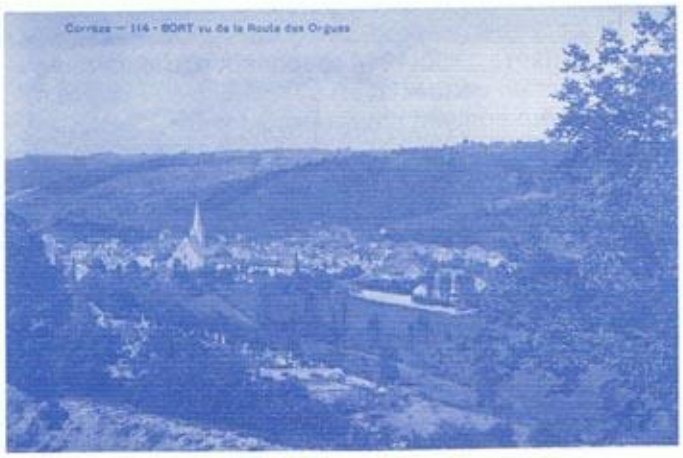

BORT avant 1930
Près et Jardins aux portes de l'église

Saint-SYLVESTRE 1995 au Hall annexe

La construction des vestiaires de la plaine de jeu de VERNINIÈRES et le changement des systèmes de filtration de la piscine constituent une nouvelle avancée dans l'extension ou la réadaptation des installations SPORTS et LOISIRS de la CITÉ.

Depuis l'achat du PRÉ-MONGEAL, le 12 Juillet 1926, les municipalités successives ont en effet, compte-tenu des nécessités les plus évidentes et des possibilités financières du moment développé progressivement les structures mises à la disposition du milieu associatif et des scolaires.

Voici quelques étapes essentielles de ce processus :

1931 - 1932 : terrain de rugby et 2 courts de tennis en terre battue

1953 - 1955 : plateforme du stade annexe

1960 : hall Joseph LACHAZE

Hall et Hall annexe

1964 - 1965 : piscine et gymnase du Lycée

Travaux de construction de la piscine face aux moulins de BORT et à l'ancienne maroquinerie

1967 : gymnase du Collège et Centre Culturel

Centre Culturel

1968 : hall annexe

1973 : nouveaux vestiaires du Pré-Mongeal et équipement interne du hall

1977 : gymnase Route de Champs et aire de jeux du Collège

1980 : réfection du stade annexe

1988 : deux courts de tennis tous temps

1992 : plaine de jeux de Verninières

"Plaine de jeux de Verninières"

CALENDRIER des FOIRES et MARCHÉS 1995

Mois de FÉVRIER : *Mardi 14 et Mardi 28*
Mois de MARS : *Mardi 14 et Mardi 28*
Mois d'AVRIL : *Mardi 11 et Mardi 25*
Mois de MAI : *Mardi 9 et Mardi 23*
Mois de JUIN : *Mardi 13 et Mardi 27*
Mois de JUILLET : *Mardi 11 et Mardi 25*
Mois d'AOÛT : *Mardi 8 et Mardi 22*

Mois de SEPTEMBRE : *Mardi 12 et Mardi 26*
Samedi 16 (Marché de SAINTE-CROIX)
Mois d'OCTOBRE : ***Mardi 10*** (Foire primée)
Mardi 24 - ***Mardi 31*** (Marché aux Fleurs)
Mois de NOVEMBRE : *Mardi 14 et Mardi 28*
Mois de DÉCEMBRE : *Mardi 12 et Mardi 26*

MARCHÉS : Les Mardis et Samedis

* Lorsque les Foires ou les Marchés tombent un jour férié, ils auront lieu la veille

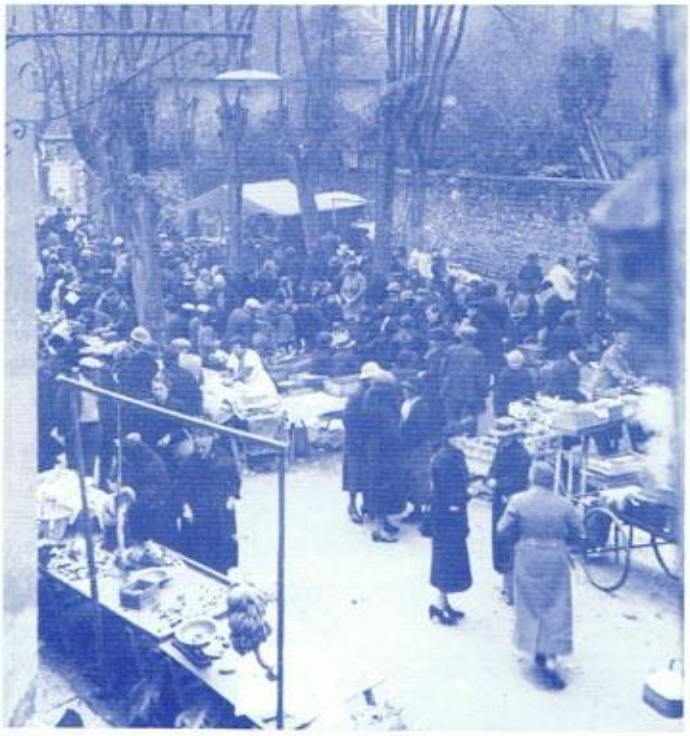

Place du marché en 1936

*** PAROLES ET PAROLES

Les anciens pratiquaient (enrichi par "La LANGUE de CHEZ NOUS") un humour savoureux, ceci à travers des "DITS" malheureusement trop souvent oubliés.

Deux exemples :

- D'un homme simplet "ES PAS A MEITAT NEIÇUT" soit : il n'est pas à moitié né.

- A propos de strabisme divergent : "A UN UÈL QU'AGAITA VÈS BORT E L'ALTRE VÈS SANHA". Il a un oeil qui regarde vers Bort et l'autre vers Saignes.

*** STATISTIQUES LOCALES

Le profil de la commune de BORT illustré par les statistiques INSEE s'avère assez intéressant. Ainsi, les recensements effectués répertorient 2165 logements dont 118 vacants et 318 résidences secondaires.

Les femmes sont, comme sur l'ensemble du pays plus nombreuses que les hommes, soit 2214 contre 1994.

Enfin, s'il n'existe plus que 24 exploitations agricoles pour 548 hectares utilisés, la capacité d'accueil touristique simultanée est estimée à 2 020 personnes.

A souligner que le territoire communal représente au total 1 507 hectares dont 337 occupés par la forêt (bois et taillis confondus).

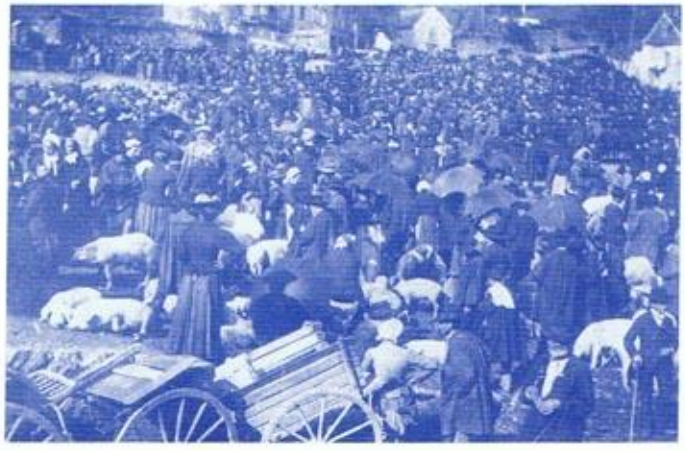

Lieu de rencontre et rendez-vous important du monde rural

Un champ de foire adapté aux transactions des éleveurs

ACCUEIL - SERVICES

L'HOPITAL DE BORT-LES-ORGUES

L'hôpital local de Bort-les-Orgues est un établissement public de santé doté de l'autonomie juridique et financière. La politique générale de l'hôpital est décidée par le Conseil d'Administration dont Monsieur le Maire est le Président de droit et qui est composé de représentants de divers organismes et collectivités associés à la marche de l'établissement (commune, département, sécurité sociale, corps médical, personnel).

La gestion de l'hôpital est assurée par le directeur, nommé par arrêté ministériel et secondé dans sa tâche par un adjoint des services économiques et financiers.

100 fonctionnaires hospitaliers et 13 médecins dont 2 chefs de services assurent la marche générale de l'hôpital dans sa fonction de soins, mais également administrative, logistique et technique.

L'hôpital de Bort-les-Orgues compte 145 lits répartis de la façon suivante :

- médecine 20 lits
- moyen séjour 20 lits
- long séjour 60 lits
- maison de retraite 40 lits (dont 20 lits médicalisés)
- hébergement temporaire 5 lits

Cette nouvelle capacité est l'aboutissement de plusieurs tranches d'agrandissement et de rénovation qui démontre un souci d'adaptation aux besoins sanitaires et sociaux de la population des trois cantons de Bort-Artense.

Aujourd'hui encore, l'hôpital doit se restructurer pour jouer pleinement son rôle d'établissement de proximité dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire.

Un projet d'établissement issu de la réflexion du corps médical et de l'ensemble du personnel fixe les objectifs et les moyens nécessaires pour les 5 ans à venir.

1) la mise en conformité de l'établissement
2) développer les activités existantes
3) créer des activités nouvelles

Le projet d'établissement intégre par ailleurs un programme de travaux qui a débuté voici 2 ans. En 1995, l'ensemble des services de soins aura été rénové, permettant d'offrir aux patients et résidents de bonnes conditions de séjour.

Par des investissements, par la formation professionnelle, par son ouverture sur l'extérieur, l'hôpital de Bort-les-Orgues jouera son rôle sanitaire et social d'établissement de proximité au service de tous.

Dominique BARDOU
Directeur de l'hôpital de Bort-les-Orgues

Repas Noël 94 à l'Hôpital

QUELQUES DATES-REFERENCES

23 Février 1902 : approbation des travaux de construction par le Conseil Municipal présidé par Jean PARRE.

30 Septembre 1906 : inauguration du bâtiment aujourd'hui englobé dans l'ensemble.

18 Décembre 1961 : dévolution des travaux Maison de retraite.

13 Décembre 1968 : agrandissement des locaux et construction d'un dispensaire.

24 Août 1979 : ordre de service pour la création de nouveaux bâtiments.

TÉLÉPHONES UTILES - BORT-LES-ORGUES

CENTRE DE SECOURS 18

HÔPITAL : 55 96 02 51

DOCTEURS EN MEDECINE

JOURNIAC	55 96 05 46
CLAUDEL	55 96 73 86
BOUTAREL	55 96 08 24
JELWAN	55 96 08 88
RODDE - TAUDIN	55 96 86 95

INFIRMIERES

Mme BASSET	55 96 72 66
Mme NONY	55 96 09 90
Mme LEFORT	55 96 09 69

LABORATOIRE ANALYSES MEDICALES

C. DUBOIS	55 96 00 72

PHARMACIES

CASERO	55 96 77 73
MORANGE	55 96 01 86
BEAUVY	55 96 74 39

AMBULANCES

AMBULANCES BORTOISES	55 96 73 29
DELAGE	5596 90 49

DENTISTES

DUPONT	55 96 76 30
GALVAING	55 96 73 99
JUILLARD	55 96 07 47
HAUTIER	55 96 07 47
Mme WEERMEER-SOUSTRE	55 96 74 74

KINESITHERAPEUTES

CASERO	55 96 70 78
CHALET	55 96 70 39
JACQUARD	55 96 74 26

OPHTALMOLOGIE

LEROUX (Ussel)	55 96 88 96

Consultation à BORT le Jeudi après-midi

GENDARMERIE 17

Cie des EAUX (BORT + adhérents du Syndicat du Plateau)	55 96 02 41
LA POSTE	55 96 00 00
LOGEMENTS-FOYERS	55 96 72 62
E.D.F. Dépannage	55 96 19 77
GARE S.N.C.F.	55 96 71 19
CLINIQUE VETERINAIRE	55 96 04 64
R.B.A. Auvergne-Limousin 104.4 FM	55 96 06 00

Rédaction : Mairie de Bort-les-orgues — Tél. : 55 96 00 29

SARL VERZY FILS - ZI MAURIAC - RC : 90 B 125